

# Programme TIRE-LAIT POUR PRÉMA

## Transfert : Unités néonatales admissibles



Aide-mémoire pour le personnel

Liste des unités néonatales admissibles au transfert du Programme TIRE-LAIT POUR PRÉMA.

- Lorsque le bébé est transféré vers une des ces unités, la famille conserve le tire-lait.
- Lorsque le bébé est transféré vers toute autre unité, merci de mettre fin au prêt de tire-lait et récupérer le tire-lait.

Préma-Québec coordonnera avec les unités de transfert le retour du tire-lait vers l'unité d'origine.

### LISTES DES UNITÉS NÉONATALES ADMISSIBLES

#### TOUS LES NIVEAUX 3

- CHU Sainte-Justine (Montréal)
- CHU Québec
- CHU Sherbrooke
- CUSM-Hôpital de Montréal pour enfants
- Hôpital général juif (Montréal)
- Hôpital Maisonneuve-Rosemont (Montréal)

#### LES NIVEAUX 2A SUIVANTS

- CH St-Mary (Montréal)
- Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
- Hôpital de St-Eustache
- Hôpital Honoré-Mercier (St-Hyacinthe)
- Hôpital du Haut-Richelieu (St-Jean)
- Hôpital Charles-Le Moyne (Longueuil)



#### LES NIVEAUX 2B SUIVANTS

- CH de Trois-Rivières
- CH de Lasalle (Montréal)
- CHUM Saint-Luc (Montréal)
- CH Pierre-Le Gardeur (Terrebonne)
- CH de Saint-Jérôme
- CH Cité-de-la-santé (Laval)
- CH de Gatineau
- CH Pierre-Boucher (Longueuil)
- CH de Rouyn-Noranda